

Ajaccio, le 12 août 2022

Note d'information à l'attention des maires du département de la Corse-du-Sud, des exploitants de campings et des professionnels d'activité de pleine nature

Les services de Météo-France placent le département de la Corse-du-Sud en vigilance orange pour les paramètres "Hydro-Orages" du vendredi 12 août 2022 à 23h00 au samedi 13 août 2022, 09h00.

**Situation météorologique qui mérite une veille et une vigilance pour les paramètres
« Hydro-Orages »
Niveau ORANGE**

Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les exploitants de terrains de campings et professionnels d'activités de pleine nature,

J'attire votre attention sur la violence des orages annoncés par les services de Météo-France, qui est susceptible de générer une activité électrique très importante ainsi que de fortes chutes de grêle.

Cet épisode s'accompagne de très fortes rafales de vent de l'ordre de 80 à 100 km/h qui peuvent provoquer des dégâts conséquents sur les installations légères (type tentes de camping, garden tente...).

Il convient de noter que, sous les cellules orageuses les plus actives, le cumul des précipitations attendues peut atteindre 80 à 100 mm.

Votre attention est particulièrement appelée sur les points suivants :

- Les terrains de camping qui disposent de structures légères d'accueil ;
- Les établissements, restaurants et bars de plage ;
- Les événements culturels et/ou festifs organisés en plein air.

L'autorité préfectorale vous demande de prendre immédiatement les mesures d'information et d'anticipation propres à garantir la sécurité des personnes et des biens.

IMPORTANT

**Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo France :
composez le 05 67 22 95 00 ou consultez www.meteofrance.com**

Tel : 04 95 11 12 13 – Fax : 04 95 11 10 46

Bulletin de suivi météorologique départemental émis le :
vendredi 12 août 2022

N° 1208SE01

À 16h00

Type d'événement : Orages

Niveau de vigilance : ORANGE

1 – Localisation et période :

Lieu concerné : Département de la Corse-du-Sud

Début d'événement : Vendredi 12 août 2022 à 23h00

Fin d'événement : Samedi 13 août 2022 à 09h00

2 – Qualification de l'événement :

Episode orageux nécessitant un suivi particulier en raison de l'intensité attendue des phénomènes associés.

3 – Situation actuelle :

Temps sec. L'épisode n'a pas encore commencé.

4 – Evolution prévue :

Des orages se forment en mer entre la Corse et le continent et abordent la côte occidentale et le Cap Corse dès le milieu de nuit de vendredi à samedi.

Ces orages sont forts, parfois violents accompagnés d'une importante activité électrique, et des intensités pluvieuses conséquentes, 40 à 60 mm en moins d'une heure, très souvent de la grêle et de violentes rafales de vent de 80 à 100 km/h, localement tourbillonnaires. Des trombes marines sont possibles.

Les orages, qui se décalent vers le Sud-Est concernent ensuite l'intérieur des terres, essentiellement la côte occidentale, avec une activité moindre.

Cumuls de pluies attendus pour l'épisode : sur la façade occidentale localement 50 à 80 mm, très Ponctuellement, voire plus, sous les plus gros orages stationnaires.

Ces orages s'évacuent vers la Sardaigne en fin de matinée.

5 – Facteur aggravant :

La Corse-du-Sud est placée en vigilance jaune SMS « pluie-inondations » durant la même période.

6 – Conséquences possibles :

Orages/Orange

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations

7 – Conseils de comportement :

Orages/Orange

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Destinataires :

CSC – Directeur de cabinet – PREF2B – Sous-préfet de Sartène – Maires du département – SIS – Région de gendarmerie (COG) – DDSP – DDTM – SAMU – ARS – CdC – CFC – CAPA – DMD – ORANGE – EDF/ENGIE – FRANCE3 – Corse-Matin – Corsenetinfo – Alta Frequenza – RCFM – CDM – Kyrnolia – EMZ/COZ – DREAL.

Date et heure du prochain message : Vendredi 12 août 2022 à 23h00